

**Assemblée générale de Solidarité en Créonnais,
gestionnaire de la Cabane à Projets
Samedi 5 février 2011**

Le samedi 5 février 2011, à 10h, s'est tenue l'assemblée générale de l'association « Solidarité en Créonnais », gestionnaire du centre socioculturel « la cabane à projets » dans la commune de Madirac, sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence, par collège, signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Etaient présents

57 adhérents individuels sur 115 ; 19 excusés et 16 pouvoirs ont été donnés.

19 associations adhérentes sur 42 : 4 excusées

2 membres de droit sur 6 ; 2 excusés

3 auditeurs libres

A. Bossuet, représentant le personnel au collège 4, absente pour raison familiale a été excusée.
3 membres du personnel sont présents et 3 excusés.

Suzette GREL, présidente, remercie la municipalité de Madirac de mettre locaux et matériel à disposition de l'association.

Le quorum étant largement atteint (76 présents pour 53 exigés), la séance peut commencer à 10h15.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2010 a été envoyé à chaque participant et n'a fait l'objet d'aucune remarque, il est donc adopté.

L'ordre du jour est alors examiné comme suit :

Bilan moral 2010

La poursuite de la mise en actions du projet agréé s'est effectuée durant l'année 2010 dans des conditions correctes dans l'ensemble, mais toutefois, je voudrais insister sur trois points essentiels qui conditionnent l'évolution du fonctionnement du centre socioculturel intercommunal « la cabane à projets ».

Le premier point concerne les changements importants dans notre paysage administratif.

- L'année 2010 a vu se modifier l'organisation des services de l'état et de ses modes de financement par la mise en œuvre de la RGPP, réforme générale des politiques publiques.

- L'année 2010 nous a aussi demandé une adaptation aux nouveaux rapports entre pouvoirs publics et monde associatif.

(forum départemental sur la vie associative le 27 novembre 2009 « les associations face aux enjeux de demain »).

- De plus, nous avons vécu 2010 avec le souci de la réforme des collectivités territoriales qui entre en vigueur dès cette année.

Comme le projet du centre social s'articule avec les politiques publiques, nous devons donc les prendre comme des réalités auxquelles nous sommes confrontés. Cependant, nous devons demeurer conscients et savoir que les centres sociaux qui ont une longue histoire, ont aussi une grande capacité d'adaptation.

Soyons également lucides afin de ne pas trop mettre l'accent sur l'efficacité de la dépense sociale.

Le rapport d'activités 2010 qui suit développera la diversité des actions couvrant beaucoup de domaines de la vie sociale.

Les partenaires nous demandent, certes, des efforts, mais il faut savoir qu'en dessous d'un certain seuil, c'est le sens même du projet qui est mis en cause.

Nous veillerons donc à ne pas transformer une dynamique de citoyens, appuyée par des professionnels, en une vocation consommatrice.

Le deuxième point qui caractérise l'année 2010 est la mutation de notre environnement, entraînant une adaptation constante et nécessaire de nos pratiques aux différents piliers du développement durable et solidaire, en coopération avec des acteurs locaux.

(forum citoyen à Bordeaux le 31 août 2010 « le développement durable, créateur de lien social »).

Nous nous sommes attachés à favoriser à la fois la participation des habitants à la gouvernance, la mixité sociale des publics, la protection de l'environnement et l'accès aux informations utiles au développement économique.

Soyons vigilants, anticipons les changements et trouvons des solutions innovantes conformes à notre projet.

Le troisième point de l'année 2010, teinté d'optimisme, repose sur les adhérents, les administrateurs et les partenaires qui ont cru au rôle porteur de « la cabane à projets ».

Les bénévoles actifs ont fait preuve d'esprit civique, et ont inscrit leur engagement dans une logique de participation et de responsabilité. Sans eux, le centre socioculturel « la cabane à projets » n'a pas d'existence. Associés aux professionnels qualifiés, les bénévoles, tout au long de l'année 2010, ont fait avancer les projets dans un esprit de convivialité et de solidarité de groupe.

Malgré les incertitudes auxquelles nous sommes confrontés, sachez que nous sommes tous les acteurs de notre propre évolution.

Bilan des activités 2010 et perspectives 2011

Les activités 2010 sont présentées et commentées par l'équipe des professionnels, au travers du document Powerpoint inséré en pièce-jointe et disponible sur demande à la Cabane à Projets pour ceux qui ne disposent pas d'internet.

Adhésions au 05/02/2011

- 115 adhérents individuels
- 42 associations adhérentes

L'assemblée générale vote à l'unanimité le bilan des activités (0 contre, 0 abstention)

Bilan financier 2010 et budget prévisionnel 2011

S. Grel présidente et H. Fossat, trésorière, présentent ce budget

CHARGES	Budget prévisionnel 2010	Compte d'exploitation 2010	Budget prévisionnel 2011
60- Achats	7 000	8 097.97	8 000
61/62- Services	20 234	16 041.53	24 450
63- Impôts et taxes	2 150	2 592	2 150
64- Charges de personnel	120 000	107 918.06	143 640
65/66/67- Autres charges de gestion	150	517.48	250
68112- Dotation aux amortissements (mobilier)	2 400	2 105.26	1 100
861- Mise à disposition du personnel et locaux	49 195	48 321.29	52 700
TOTAL	201 129	185 593.59	232 290

PRODUITS	Budget prévisionnel 2010	Compte d'exploitation 2010	Budget prévisionnel 2011
70- Produits de fonctionnement	2 000	1 487,60	16 120
74- Prestations, Subventions de fonctionnement et ASP (ex-CNASEA)	149 934	143 323,21	151 340
75, 76,77,79 - Autres produits de gestion	0	7 141,19	12 130
872- Contre partie des mises à disposition du personnel et des locaux	49 195	48 321,29	52 700
TOTAL	201 129	200 273,29	232 290
excédent	/	+ 14 679,70	/

La ligne 61/62 montre que les sommes prévues n'ont pas été dépensées : une réserve était prévue pour un examen du budget par un commissaire aux comptes : le budget global n'a finalement pas dépassé le montant exigeant un tel contrôle mais en 2011, cela sera nécessaire.

On peut noter une augmentation en 2011 de charges de personnel car la Cabane à Projets voudrait embaucher un conseiller en Economie Sociale et Familiale, afin de développer ses projets solidaires (épicerie solidaire par exemple). Cette charge en personnel déclencherait le versement d'une nouvelle prestation « animation collective famille », et la prise en charge de 50% du salaire par la CAF. Par ailleurs, le montant des charges en personnel augmente par la mise en place de la RIS, la mise à niveau de tous les salaires pour être en conformité avec la convention collective. Par ailleurs, F. Foucault a signé son CDI le 2 janvier 2011 et son salaire n'est donc plus compensé par l'ASP.

Les lignes 861 en charges et 872 en produits correspondent à la mise à disposition, par la CCC, d'une animatrice socioculturelle de la fonction publique territoriale et du personnel d'entretien, des locaux de la Cabane à Projets et des fluides.

Le compte de résultat 2010 et le budget prévisionnel 2011 sont votés à l'unanimité (0 contre, 0 abstention). Il est également décidé à l'unanimité d'affecter l'excédent (14 679.70 €) en fonds de réserve pour les congés payés et le financement de nouveaux projets.

Un adhérent s'inquiète de l'augmentation du montant des subventions demandées, craignant que la conjoncture actuelle amène à un refus des financeurs.

S. Grel affirme alors avec force qu'elle est résolument optimiste car il est indispensable de croire au soutien à la solidarité. L'assemblée approuve avec enthousiasme.

Mise en place du Conseil d'Administration 2011

Les collègues 1-2 sont renouvelables par année et par moitié.

Collège 1 : Il est constitué de 16 membres (16 maximum dans les statuts) dont 8 sont à renouveler :

A. Bragatto, B. Bordes, F. Couso, A. Gerbaux, N. Martin, M. Ouadi, J. Samenayre, S. Villachoux.

7 reposent leur candidature : A. Bragatto, B. Bordes, A. Gerbaux, N. Martin, M. Ouadi, J. Samenayre,

S. Villachoux. Celle de B. Bordes ne peut être retenue car il n'a pas renouvelé son adhésion et n'était pas présent à l'assemblée générale.

3 adhérents ont répondu à l'appel à candidature : L. Derive, P. Gachet, C. Graouer.

9 personnes sont candidates .

Résultats du vote, avec 64 bulletins dont 4 blancs.

A. Bragatto : 51	L. Derive : 44	P. Gachet : 52	A. Gerbaux : 59
C. Graouer : 49	N. Martin : 51	M. Ouadi : 59	J. Samenayre : 57
S. Villachoux : 56			

2 personnes ont été désignées bien qu'elles ne soient pas dans la liste des candidats retenus :

B. Bordes et F. Cousso (1 voix chacun)

Les 8 candidats élus sont donc : A. Bragatto , P. Gachet, A. Gerbaux, C. Graouer, N. Martin, M. Ouadi, J. Samenayre, S. Villachoux

Collège 2

D'après les statuts, il est constitué de 6 à 9 associations.

Le C.A. avait coopté l'AGAP au sein du collège 2, par suite du départ d'une autre association administratrice. L'assemblée générale vote à l'unanimité le maintien de l'AGAP en collège 2.

4 associations sont donc à renouveler : Parcours, Kaléidoscope, Les Mots de Jossy et LJC

3 associations sont candidates : Kaléidoscope, LJC et l'UTLC. Elles sont élues à l'unanimité par les 16 votants du collège 2 (0 contre, 0 abstention)

La différence constatée entre le nombre de présents ayant droit de vote dans l'un et l'autre collège et le nombre de votant s'explique par le départ de certains adhérents avant le vote.

En l'absence de **questions diverses**, la réunion se termine à 12 h30 et les membres sont conviés au pot de l'amitié.

**La Présidente,
Suzette GREL**

**La secrétaire
Anne GERBAUX**